



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 18 (1982), p. 217-235

André Raymond

L'impact de la pénétration européenne sur l'économie de l'Égypte au XVIIIe siècle.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711233 *Mélanges de l'Institut dominicain d'études
orientales* 40

9782724711424 *Le temple de Dendara* XV

9782724711417 *Le temple de Dendara* XIV

9782724711073 *Annales islamologiques* 59

9782724711097 *La croisade*

9782724710977 *???? ???? ????????*

9782724711066 *BIFAO* 125

9782724711172 *BCAI* 39

Emmanuel Pisani (éd.)

Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssef Hamed

Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni

Abbès Zouache

Guillemette Andreu-Lanoë, Dominique Valbelle

L'IMPACT DE LA PÉNÉTRATION EUROPÉENNE SUR L'ÉCONOMIE DE L'ÉGYPTES AU XVIII^e SIÈCLE *

André RAYMOND

C'est pendant le XIX^e siècle qu'apparurent en pleine lumière les effets de la pénétration économique européenne sur les territoires arabes dépendant de l'Empire ottoman : leur assujettissement final à l'impérialisme occidental (de l'occupation de l'Algérie en 1830 à celle de l'Égypte en 1882) a naturellement justifié une étude précise des atteintes subies dans ces pays par l'économie et la société traditionnelles dont l'affaiblissement avait facilité les tentatives de subversion politique. Mais le processus qui devait atteindre son paroxysme au XIX^e siècle était déjà en cours au XVIII^e siècle et même si les conséquences de l'impact européen devaient rester limitées, et si la phase de colonisation directe restait alors encore lointaine, on voit se manifester, dans l'économie des pays arabes les plus exposés, les premiers symptômes de la crise intérieure qui allait beaucoup contribuer à leur effondrement politique ultérieur. Si les aspects les plus anciens de la pénétration européenne sont encore mal connus, la cause en tient principalement aux lacunes de notre documentation sur l'économie des pays arabes avant le début du XIX^e siècle : les archives locales (et principalement celles des Tribunaux/*Maḥkama*), dont le dépouillement ne fait que commencer, ne nous donnent que des vues fragmentaires sur la production, qui ne peut guère être appréhendée qu'à travers ses effets sur les successions des commerçants ou des artisans ; les archives européennes (correspondances consulaires en particulier) ne nous informent que sur les aspects les plus extérieurs (commerce avec l'Occident) de l'économie locale. On ne peut donc dans l'état actuel des recherches que poser des jalons, formuler des hypothèses. C'est ce que nous allons nous efforcer de faire à propos de l'Égypte, vue à travers Le Caire, au XVIII^e siècle.

1. LA COHÉSION INTERNE DU MONDE OTTOMAN AUX XVI^e-XVIII^e SIÈCLES.

La conquête ottomane qui, en ce qui concerne les territoires arabes riverains de la Méditerranée, avait commencé en 1516 (Syrie) et s'était achevée en 1574 (Tunisie), avait

* Cet article a été présenté, sous forme de communication, au colloque « Société et Économie dans l'Empire Ottoman de la fin du XVIII^e

au début du XX^e siècle », organisé à Strasbourg du 1^{er} au 5 juillet 1980.

constitué, des frontières du Maroc à celles de l'Iran, un ensemble politique cohérent que ses dimensions considérables (plus de 2.500.000 km² en 1606) permettent de considérer comme la plus vaste construction méditerranéenne depuis la fin de l'Empire Romain.

En dépit des grandes diversités qui existaient entre le statut des provinces, en ce qui concerne, en particulier, le degré d'autonomie dont elles disposaient par rapport à la Sublime Porte, tous ces territoires étaient placés sous le contrôle d'administrations assez semblables, et soumis à des réglementations à peu près similaires. La circulation de l'une à l'autre était plus facile qu'elle ne l'avait jamais été depuis la dislocation du califat, en dehors des problèmes que pouvaient poser des révoltes locales sporadiques ou l'insécurité qui pouvait exister dans des régions où l'autorité centrale s'exerçait moins fortement. Les caravanes du Pèlerinage, qui dirigeaient des dizaines de milliers de *ḥāḡḡ* vers les deux centres du Caire et de Damas, constituaient un témoignage évident de cette facilité de communications et de cette unité. Il en allait de même des caravanes commerciales dont la circulation était aussi aisée, du moins dans les régions, et pendant les périodes, où l'ordre intérieur était assuré. Dans ces conditions les courants commerciaux étaient très actifs à l'intérieur d'un ensemble dont les capacités économiques étaient très variées et dont les produits s'échangeaient très activement, et très librement, d'une province à l'autre, le long des routes terrestres, ou au moyen d'une navigation qui se déployait librement le long des côtes des trois-quarts de la Méditerranée (de l'Istrie à l'Oranais). Il n'est donc pas surprenant que la constitution de cet Empire ait été marquée par un essor démographique dont la réalité avait déjà été mise en valeur dans le domaine balkanique et turc et dont des recherches récentes ont montré l'existence en Syrie, en Palestine et en Egypte ⁽¹⁾. Cet essor démographique du XVI^e siècle, qui contribua à réparer les pertes subies par la plupart des pays arabes à la fin du Moyen Age, doit évidemment être mis en relation avec l'essor économique, et en particulier commercial, qui eut pour point de départ la création de l'Empire ottoman. Le fait paraît en tout cas certain pour les grandes villes arabes de l'Empire dont le développement est lié à un regain d'activité commerciale et artisanale ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Pour la Syrie voir les thèses de M.A.S. Bakhit, *The Ottoman Province of Damascus*, Londres, SOAS, 1972, et de A. Abdelnour, *Habitat et fonctions urbaines en Syrie*, Paris, 1979. Pour la Palestine W.H. Hütteroth et K. Abdulfattah, *Historical Geography of Palestine*, Erlangen, 1977; A. Cohen et B. Lewis, *Population and revenue in*

the towns of Palestine, Princeton, 1978. Pour l'Egypte A. Raymond, « La population du Caire, de Maqrīzī à la Description de l'Egypte », *BEO*, XXVIII, 1975.

⁽²⁾ Voir A. Raymond, « La conquête ottomane et le développement des grandes villes arabes », *ROMM*, XXVII, 1979.

L'Égypte donne un exemple particulièrement significatif de l'importance des courants intérieurs dans l'économie des provinces arabes du XVI^e au XVIII^e siècles, du fait même que Le Caire était le centre d'une activité de caractère international. Sur le territoire de l'Égypte, placée à la lisière de trois continents, s'entrecroisaient des routes commerciales terrestres et maritimes qui unissaient le Maghreb, l'Afrique centrale, les pays de la Mer Rouge, l'Asie intérieure, le Levant, l'Anatolie et les provinces balkaniques. L'élément fondamental de ce commerce était le trafic des épices et des produits orientaux dont Le Caire était, depuis des siècles, un des principaux centres de redistribution. Sans doute l'entrée des Européens dans l'Océan Indien, à la fin du XV^e siècle, représentait-elle, à terme, une grave menace pour le commerce oriental, mais son déclin ne fut que graduel, et au XVII^e siècle il était très actif encore. A cette époque, le commerce du café, importé du Yémen, et réexporté vers l'ensemble des pays méditerranéens, prenait d'ailleurs le relais de celui des épices et son essor en fit, dès la fin du siècle, la principale activité commerciale de l'Égypte : vers 1660, le voyageur Thévenot estimait à 30.000 charges, soit environ 100.000 qx., le montant des importations de café en Égypte, chiffre qui devait se maintenir jusque vers la fin du XVIII^e siècle ⁽¹⁾. A ce commerce s'ajoutait celui, demeuré très actif, des tissus venus d'Orient (en particulier des Indes) qui transitaient par le Hedjaz. Vers la fin du XVII^e siècle, les grands commerçants (*tuğğār*) en café et en épices du Caire étaient vraisemblablement cinq à six cents et leur prospérité matérielle était considérable. Les seules statistiques commerciales globales dont nous disposons sont malheureusement tardives : d'après les chiffres que donne J.B. Trécourt, en 1783, le commerce oriental représentait un peu moins de la moitié des importations (382,5 millions de paras sur 834,4) et le quart des exportations (191,2 millions sur 774,8), soit plus du tiers du commerce total de l'Égypte (573,7 millions sur 1.609,2) ⁽²⁾. A ce commerce oriental qui pesait d'un poids très lourd dans l'économie de l'Égypte, s'ajoutait le commerce des tissus qui témoignait à la fois de l'activité de l'Égypte comme centre de production artisanale, et de la place que le pays tenait dans les courants commerciaux du temps : à l'extrême fin du XVIII^e siècle encore, l'Égypte exportait pour 206,8 millions de paras de tissus, et en importait pour 224,6 (non comptés les tissus venus des Indes) ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Thévenot, *Voyages*, Amsterdam, 1727, 5 vol., II, 555; A. Raymond, *Artisans et commerçants*, Damas, 1974, 2 vol., I, 147.

⁽²⁾ J.B. Trécourt, *Mémoires sur l'Égypte*, éd. G. Wiet, Le Caire, 1942. La conversion en paras est faite par nous. Dans toute la suite de cet article, nous utiliserons des paras de valeur

constante (ramenés à la valeur de 1681-1688).

⁽³⁾ Chiffres tirés de Girard, *Mémoire sur l'agriculture, l'industrie et le commerce de l'Égypte*, dans la *Description de l'Égypte, Etat moderne*, II/1, Paris, 1812, 491-714. Ces chiffres ne peuvent pas être rapprochés de ceux de Trécourt.

L’Egypte occupait, dans le commerce méditerranéen, une place très importante qu’elle devait à la fois à sa situation sur la route de l’Orient (rôle de redistribution des produits orientaux et occidentaux) et à l’activité de son artisanat, en particulier textile. A la Roumélie et à l’Anatolie, l’Egypte vendait pour l’essentiel du café (50.000 qx. pour une valeur de plus de 100 millions de paras), du riz (près de 40 millions) du lin et des tissus; elle y achetait du tabac (57 millions de Salonique), du bois, des tissus. Soit, entre 1776 et 1781, une moyenne de 254,9 millions pour les ventes, de 165,9 pour les achats, au total 420,8 M de paras. Le commerce était également très actif avec la Syrie et la Palestine auxquelles l’Egypte vendait du riz, des toileries, des épices et achetait du tabac, du savon, des produits textiles et des tissus. Avec le Maghreb, l’Egypte échangeait des tissus, du café contre des tarbouches, des tissus de laine, des chaussures de cuir. Le volume total de ce commerce à l’intérieur de l’Empire ne peut être évalué qu’à partir des chiffres de Trécourt, qui sont très incomplets pour le commerce de caravanes qui jouait un rôle essentiel avec la Syrie et le Maghreb : d’après Trécourt, l’Egypte exportait, en 1783, pour 472,4 millions de paras vers les pays de l’Empire et de l’Afrique du Nord et importait pour 327,5 millions de paras (soit au total 799,9 millions).

Avec les pays européens, parmi lesquels la France occupait, à la fin du XVIII^e siècle, une place dominante, le commerce d’exportation portait sur le café et les épices (17,8 % du total des exportations vers Marseille, Livourne et Venise entre 1776 et 1781), du riz (13,8 % du total), du carthame (23,9 %) et des tissus locaux (14,2 %). En contrepartie, l’Egypte achetait pour l’essentiel des tissus (52,2 % du total des importations en provenance des trois pays entre 1776 et 1781), de la cochenille, du papier, des métaux (21,9 %), de la verrerie et des produits de luxe. Au total, toujours d’après Trécourt, le commerce avec l’Europe s’élevait, en 1783, à 111,1 millions de paras aux exportations et 124,4 millions aux importations, soit un mouvement commercial total de 235,5 millions de paras ⁽¹⁾.

Dans l’ensemble, le commerce de l’Egypte avec l’Europe ne représentait donc qu’une part relativement limitée de l’activité commerciale globale : 14,6 % seulement à la fin du XVIII^e siècle, d’après Trécourt, et certainement moins si on tient compte de l’absence du commerce de caravanes dans les statistiques de Trécourt. Le commerce « intérieur » représentait 49,7 % (et en réalité beaucoup plus, si on tient compte des lacunes des informations sur le commerce terrestre avec la Syrie et le Maghreb), nettement plus en tout cas que le commerce oriental (35,6 %) dont nous avons vu l’importance. La

⁽¹⁾ Sur le commerce extérieur de l’Egypte, voir A. Raymond, *Artisans et commerçants*, 107-202.

prédominance des courants « intérieurs », qui était sans doute plus écrasante encore au XVII^e et au début du XVIII^e siècle, explique le nombre, et l'activité, des communautés non-égyptiennes arabes et turques, qui étaient installées au Caire, et dont les documents du *Maḥkama* nous permettent d'apprécier l'importance. Elles jouaient naturellement un rôle particulièrement actif dans le grand commerce international (café, épices et tissus) : sur 169 *tuḡḡār* (négociants) identifiés entre 1679 et 1700, 64 étaient des non-Egyptiens (37,8 % du total) et leurs successions représentaient 40,6 % du volume total des successions des *tuḡḡār*; entre 1776 et 1798 les « étrangers » orientaux étaient 63 sur 142 (44,4 %) et le volume de leurs successions représentait 44,3 % du total ⁽¹⁾. Les communautés commerciales turque et maghrébine étaient les plus puissantes, suivies de près par la communauté syrienne qui comptait beaucoup de chrétiens à la fin du XVIII^e siècle. Les membres de certaines de ces communautés jouaient également un rôle important dans des activités commerciales et artisanales locales : beaucoup de Turcs étaient marchands de tabac au détail, quincailliers, cordonniers, couteliers, passementiers; on trouvait des Syriens dans les activités textiles et en particulier dans les métiers concernant les tissus de soie (*ḥarīrī*, *ṣandalḡī*).

Ces activités économiques constituaient un noyau que venaient renforcer les individus, très nombreux, que les activités religieuses et intellectuelles dont Le Caire était le foyer amenaient à s'installer, temporairement ou définitivement, en Egypte. Al-Azhar comptait un nombre élevé d'étudiants et de '*ulamā*' venus de toutes les régions du monde musulman. Il en allait de même dans les centres d'enseignement que comptait également Le Caire. Les communautés « étrangères » étaient donc numériquement très importantes : les Turcs (dont nous avons retrouvé 182 successions, sur un total de 2230 successions étudiées) étaient environ 10.000; les Maghrébins (171 successions identifiées) probablement presque aussi nombreux; les Syriens et Palestiniens (135 successions identifiées) peut-être 5 ou 6.000. Au total environ 25.000 personnes, soit le dixième de la population du Caire. Par l'intermédiaire de groupes aussi importants et aussi fortement structurés (comme toutes les communautés/*ṭawā'if*, les groupes nationaux étaient organisés sous l'autorité de cheikhs) les communications étaient permanentes entre Le Caire et les autres grandes villes musulmanes du pourtour de la Méditerranée, Istanbul, Alep, Damas, Jérusalem, Tunis, Alger, Fès. Ces liens étaient renforcés par le mouvement qu'entretenait périodiquement le pèlerinage dont les caravanes mettaient les zones les

(1) *Artisans et commerçants*, 283-287. Nous utiliserons, dans la suite de cet article, les dépouillements que nous avons effectués dans les archives

du *Maḥkama* (voir *Artisans et commerçants*, XXI-XXIV).

plus reculées du monde arabo-islamique en relation avec la zone centrale que constituaient le Hedjaz, la Syrie et l’Égypte. Grâce à ce va-et-vient permanent, grâce aux relais que constituaient les communautés de commerçants et de *‘ulamā’* dans tous les grands centres, les idées circulaient, le long des grandes routes, aussi activement que les produits véhiculés par le commerce, et assuraient, en profondeur, l’unité des provinces arabes de l’Empire.

Nous savons, par de nombreux exemples, avec quelle rapidité voyageaient les écrits. Le souverain tunisien ‘Alī pacha envoya au Caire une mission chargée de lui rapporter des ouvrages rares; l’imām Aḥmad al-Sūsī (mort en 1779-1780) faisait passer, chaque année, de Tunis au Caire, une liste de livres à acheter; notre seul exemplaire de l’importante chronique cairote de Aḥmad Čelebī (mort après 1737) est une copie faite à Tripoli de Barbarie en 1795; la bibliothèque de la Zitouna, à Tunis, possède une copie du Journal de l’Occupation française de Ğabartī datée de 1813/14, donc bien avant la mort de l’auteur. L’information et les idées se déplaçaient aussi rapidement. Nous savons que les doctrines wahhabites (que Ğabartī évoque pour la première fois en 1802) furent connues (et discutées) à Tunis dès avant 1814. Beaucoup de synchronismes historiques entre l’Égypte et la Tunisie au XIX^e siècle s’expliquent naturellement par des influences directes. Mais il y a au moins un exemple qui mérite d’être cité pour témoigner de la diffusion des idées à l’intérieur de ce monde arabe. Le mouvement de réforme de la Ḥalwatiyya fut lancé en Égypte, au XVIII^e siècle, par l’action spirituelle du šayḥ Muṣṭafā al-Bakrī, un Damascain qui avait longtemps vécu à Jérusalem et qui mourut au Caire en 1749, au cours de son troisième pèlerinage : c’est de son successeur en Égypte Muḥammad al-Ḥifnī (mort en 1767) que l’Algérien Muḥammad al-Guechtouli, venu en Orient pour le pèlerinage, reçut l’enseignement qui lui permit de fonder, après 1770, l’ordre qui, sous le nom de Raḥmaniyya, devait avoir, au XIX^e siècle, une diffusion remarquable en Afrique du Nord; de Maḥmūd al-Kurdī, disciple de Ḥifnī, Aḥmad al-Tiġānī, parti pour le pèlerinage vers 1770, reçut de même un enseignement qui fut à l’origine de la fondation de la Tiġāniyya, dont le succès fut également foudroyant dans le Maghreb ⁽¹⁾. En quelques décennies un mouvement né en Syrie, et mûri au Caire, avait donc essaimé en Afrique du Nord et transformé le paysage spirituel maghrébin. C’est à cette unité profonde du monde arabe, dont les effets étaient aussi sensibles dans le domaine matériel que dans celui des idées, que les premières atteintes furent portées, au XVIII^e siècle, par la pénétration européenne.

⁽¹⁾ A. Raymond, « Tunisiens et Maghrébins au Caire », *Cahiers de Tunisie*, 28-29, 1959, 368-371.

2. LA PÉNÉTRATION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE : LE COMMERCE ORIENTAL.

Le commerce oriental occupait dans l'économie de l'Égypte une place dont nous avons vu le caractère dominant puisque le volume des importations et des exportations ne représentait pas moins du tiers du volume global du commerce extérieur de l'Égypte, et puisque, pour la période 1678-1700, le montant global des successions des 80 *tuğğār* en produits orientaux relevées par nous s'élevait à 41,7 M de paras, sur un total de 64,7 M (pour 468 successions étudiées au total), soit 64,5 % du montant global des successions, pour 17,1 % seulement du nombre des successions. A cette époque, au début du XVIII^e siècle, la moitié environ des 200.000 qx. de café qu'exportait le Yémen transitait par l'Égypte qui en réexportait 20.000 qx. vers l'Europe et 50.000 vers la Turquie d'Europe et d'Asie Mineure (dont 15.000 qx. pour Istanbul).

L'intervention des Européens dans le commerce oriental de l'Égypte s'exerça de deux manières, de l'extérieur et de l'intérieur. Le commerce européen s'efforça d'accéder au Yémen afin d'y acheter directement le café dont l'Europe faisait une consommation croissante. Après des tentatives peu réussies, en début de siècle, pour lever le café au Yémen, les principales puissances maritimes, Hollande, Angleterre et France, purent établir des comptoirs au Yémen, ou au moins envoyer des navires qui y effectuaient des achats directs : au moment du voyage de Niebuhr à Moka, la Compagnie des Indes anglaises envoyait chaque année deux navires pour y acheter du café. Néanmoins ces achats directs ne devaient pas détourner une partie appréciable du courant commercial qui passait par l'Égypte et qui se maintint, jusque vers la fin du XVIII^e siècle, sans grand changement, aux alentours de 100.000 qx. par an. De même les tentatives effectuées, en particulier par la France et l'Angleterre, pour ouvrir la partie septentrionale de la Mer Rouge à la navigation européenne, et pour établir éventuellement une liaison directe vers les Indes via Suez, n'aboutirent à aucun résultat décisif : la négociation anglaise avec 'Alī Bey puis avec Muḥammad Bey, la négociation française avec Murād et Ibrāhīm Bey ne permirent pas à ces deux puissances de prendre pied durablement dans la région de la Mer Rouge située entre Suez et Ġudda, et de menacer le monopole dont la navigation musulmane y jouissait depuis des siècles.

Par contre, les efforts déployés par les Européens pour s'introduire de l'intérieur, sur le marché méditerranéen du café et pour y battre en brèche la position qu'avait pu s'y assurer l'Égypte eurent plus de succès. Introduite à la Martinique en 1726, la culture du caféier y prospéra : en 1736 on y comptait 12 millions de caféiers et, dès 1730, le café des Iles commença à pénétrer en Europe. Ce café était moins prisé que le « moka » mais aussi moins coûteux ; par ailleurs il permettait d'échapper aux restrictions que les

Ottomans tentaient (avec un succès d'ailleurs limité) d'imposer à l'exportation du café yéménite vers l'Europe (afin d'assurer la satisfaction de leurs propres besoins). Les effets de l'introduction du café des Iles furent rapidement visibles : dès 1737, 2.000.000 de livres-pesant de café étaient introduites en France; en 1788, la quantité importée à Marseille atteignait 13.026.000 livres-pesant et sur ce total 88 % étaient réexportés. Le marché français se ferma progressivement au café venu d'Egypte : de 62 % en 1700-2, la part du café dans les importations de Marseille en provenance d'Egypte tomba à 16,6 % en 1750-4 et 14 % en 1785-89. Phénomène plus grave encore, le café des Iles s'introduisit en Europe et, autour de la Méditerranée, dans les marchés traditionnels du commerce égyptien. Afin d'assurer aux populations un approvisionnement régulier en café, qui était devenu denrée de première nécessité, et dont la pénurie pouvait provoquer des troubles, le gouvernement ottoman facilita l'entrée du café des Antilles sur ses territoires : dès 1738, les droits de douane furent réduits de moitié. En 1739 le café de la Martinique parvenait à Erzeroum, via Alep. Vers 1760 Marseille envoyait dans le Levant 12.335 quintaux de café, et, à la fin du siècle, 41.949 qx. soit 21 % des ventes de Marseille aux Echelles (et trois fois plus que ce que Marseille achetait en Egypte au début du siècle). Les anciens débouchés de l'Egypte, Istanbul, Salonique, en recevaient des quantités importantes. Pis encore, le café des Antilles avait pénétré en Egypte même, dès 1737 : à partir de 1740, les consuls mentionnent sa diffusion dans les classes pauvres, en raison de son prix, inférieur de 20 à 25 % à celui du « moka », avec lequel on le mélangeait souvent. Inquiets de cette concurrence, les *tuğğār* du Caire obtinrent du Pacha sa prohibition en 1764. Mais à la fin du siècle les Marseillais en introduisaient une quantité non négligeable en Egypte et surtout leurs achats au Caire étaient tombés à 396.000 livres en 1785-1789, au lieu de 1.360.000 en 1700-1702. Un changement comparable s'était produit pour les épices : le commerce du poivre (*filfil*) qui, au XVII^e siècle, apparaissait encore en tête des épices, déclina progressivement et, dès le début du XVIII^e siècle, du poivre était importé à Alexandrie par les marchands européens et concurrençait le poivre importé par Suez. D'autres épices comme le clou de girofle, le gingembre, la muscade, figurent à la fin du XVIII^e siècle, dans les entrées à Alexandrie, et non plus dans les sorties. Le recul de la variété des épices mentionnées dans les successions des *tuğğār* du Caire est directement lié à ces transformations : d'une trentaine de produits mentionnés entre 1650 et 1700, on passe à une vingtaine entre 1700 et 1750 et à une dizaine seulement après 1750 ⁽¹⁾.

(1) Voir *Histoire du Commerce de Marseille*, V, VI, G. Rambert, *Les colonies*, Paris, 1959, 392-398. R. Paris, *Le Levant*, Paris, 1957, 383-385, 559-561; A. Raymond, « Les problèmes du café

Cette véritable inversion des courants commerciaux traditionnels eut certainement des effets sensibles sur l'économie qu'il nous est cependant difficile de saisir directement, faute de statistiques. Mais la crise qui commence à frapper le grand commerce oriental de l'Égypte apparaît dans le déclin progressif des *tuğğār* : 114 successions de *tuğğār* relevées par nous, dans les registres du *Maḥkama*, entre 1661 et 1700, 106 entre 1701 et 1750, 63 seulement entre 1751 et 1798. Un double mouvement de diminution du nombre des *tuğğār* et de concentration des fortunes paraît caractériser ce groupe social, de la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle : entre 1679 et 1700, les 80 successions de *tuğğār* relevées représentent un volume de 41,7 millions de paras (soit 64,5 % du volume global des successions durant cette période); entre 1776 et 1798 les chiffres sont de 28 successions de *tuğğār* d'un montant de 24,6 millions de paras (46,2 % du volume global). Les *tuğğār* sont moins nombreux; ils sont plus riches individuellement, il est vrai, mais le poids collectif de leur groupe s'est réduit. L'évolution est à peu près aussi accentuée pour les *tuğğār* égyptiens : 50 entre 1679-1700 avec une fortune globale de 24,1 millions (37,2 % du total); 13 en 1776-1798 avec une fortune globale de 16,1 millions de paras (30,2 % du total). La grande époque du commerce égyptien du café et des épices, qui se situe dans les dernières décennies du XVII^e siècle et les premières du siècle suivant, était révolue à la fin du XVIII^e siècle et la crise qui s'annonçait paraît directement liée à la pénétration commerciale européenne.

3. LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DES TEXTILES.

Les statistiques commerciales européennes nous permettent d'apprécier, de l'extérieur, l'effet que dut avoir la pénétration de produits européens sur l'économie de l'Égypte, en particulier dans le domaine des productions de luxe dont les achats massifs permirent de satisfaire la propension à la consommation de la caste dirigeante, mais eurent sans doute pour résultat d'affaiblir et, dans certains cas, de ruiner les productions locales. Il en va ainsi, par exemple, de la céramique ou de la verrerie : d'après Girard, l'Égypte aurait importé, vers 1798, pour 43,5 millions de paras de verrerie (14,1 % du total des importations). Les exemples de ces achats somptuaires sont nombreux : « le luxe des familles riches et puissantes, écrit encore Girard, est entretenu par le commerce étranger » ⁽¹⁾. La médiocrité de notre information sur l'économie égyptienne ne nous permet malheureusement d'apprécier l'impact de ce type d'importations que dans des cas assez

en Égypte au XVIII^e siècle » dans *Le café en Artisans et commerçants*, 133-134, 149-157.
Méditerranée, Aix en-Provence, 1981. Aussi ⁽¹⁾ Girard, *Mémoire*, 590, 683-684.

limités. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi, d'une part, le cas des productions textiles, la principale production de l'Égypte, et, d'autre part, celui de la fabrication du sucre, un artisanat très ancien.

La production des tissus en Égypte était fondée sur de nombreux ateliers familiaux et souvent ruraux, groupés autour d'un certain nombre de centres provinciaux (Maḥalla, Rašīd/Rosette, Damiette, Manūf, Asyūṭ, Manfalūṭ) sur lesquels notre information est malheureusement fort imprécise (dans la mesure, en particulier, où il nous est presque impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de saisir l'évolution de la production de ces centres, ce que permettra peut-être l'étude des registres des Tribunaux locaux). Au Caire, on fabriquait des toiles de lin et de coton, et surtout on filait et tissait la soie. L'importance de ces activités apparaît dans les chiffres que l'on peut tirer des archives du *Maḥkama* : entre 1679 et 1700, sur 129 successions d'artisans relevées (montant total 6,3 millions de paras), 41 concernaient des artisans du textile; leur montant global était de deux millions de paras, soit environ le tiers du total des successions d'artisans. Les chiffres sont comparables pour la fin du XVIII^e siècle : 56 successions d'artisans du textile, d'un montant de 1,9 million de paras, sur 154 successions, d'un montant de 4,6 millions. Sur ce total les fabricants/marchands de tissus de soie (*harīrī*, *ṣandalḡī*) comp- taient à eux seuls pour 15 (0,9 million de paras) et pour 17 (0,8 million de paras), soit environ le tiers du nombre des successions d'artisans du textile et la moitié de leur montant.

La place que la fabrication et la vente des tissus tenaient dans l'activité économique de l'Égypte apparaît bien dans le tableau suivant qui montre que leur importance pouvait se comparer à celle du grand commerce oriental :

	Nb. total des commerçants	Fortune (millions de paras)	Commerçants en café		Commerçants en tissus	
			Nb.	fortune	Nb.	fortune
1679-1700	301	56,7	80	41,7	89	8,8
1776-1798	347	46,4	28	24,6	114	15,-

Les activités textiles tenaient donc une place essentielle dans l'économie égyptienne ⁽¹⁾, ce que confirment les informations, malheureusement lacunaires et tardives, que nous avons pu réunir sur les exportations égyptiennes. D'après les chiffres que donne Girard dans la *Description de l'Égypte*, l'Égypte exportait pour 124,9 millions de paras de tissus vers l'Afrique du Nord, 56,2 millions vers la Syrie, 5,2 millions vers l'Afrique intérieure,

⁽¹⁾ *Artisans et commerçants*, 229-231, 284-285.

20,5 millions vers l'Europe, soit un total de 206,8 millions (auquel manque le montant des exportations vers la Turquie), comparable au montant du café que l'Égypte réexportait vers l'Europe et les pays de l'Empire ottoman ⁽¹⁾.

Le fait notable, au XVIII^e siècle, est le développement des importations de tissus en provenance d'Europe, développement dont les statistiques relatives au commerce de la France nous permettent de prendre la mesure ⁽²⁾ :

	Montant des exportations de tissus de France en Egypte (en livres)	Indice
1725-1728	185.865	100
1734-1738	407.014	219
1763-1768	568.417	306
1776-1781	1.910.198	1.028
1787-1790	1.317.334	709

Pour l'ensemble des principaux pays européens exportateurs de tissus (France, Venise et Livourne) nous ne connaissons que le chiffre final, pour les années 1776-1781, qui est lui aussi très significatif : 2.508.399 livres (42.642.783 paras) de tissus vendus en Égypte, soit 52,2 % des exportations totales de ces trois pays. Les consuls attribuaient cette expansion spectaculaire des ventes de tissus au XVIII^e siècle à la diffusion des produits européens dans l'ensemble de la population (et non plus dans les seules classes riches) : « La mode de s'habiller de drap qui était, il y a vingt ans, renfermée dans les seuls Grands du Pays s'est étendue depuis peu à toutes les personnes aisées. Elle commence à gagner le peuple » remarquait le consul de Lironcourt dès 1748 ⁽³⁾. Cette diffusion était due à la qualité de la production européenne, mais aussi à des prix qui étaient restés stables au XVIII^e siècle, avec même une tendance à la baisse : le drap londrin second, qui était le produit le plus représentatif du commerce français en Égypte, valait 65 medins le pic en 1714, et 60 en 1788 (en monnaie constante) ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Sur ce point la situation de l'Égypte était tout à fait conforme à celle des pays appartenant au monde intégré aux grands courants de commerce « où le textile semble dominer, par l'importance de sa main d'œuvre, le volume de sa production, la valeur des échanges qu'ils suscite » (P. Deyon dans *Histoire économique et sociale du monde*, II, 274).

⁽²⁾ La France était, au XVIII^e siècle, le plus grand importateur de tissus en Égypte. Les chiffres qui suivent sont tirés des archives consulaires : Archives Nationales, Le Caire, B 1 320, 323, 324, 325; Alexandrie, B 1 110, 112, 114.

⁽³⁾ Chambre de Commerce de Marseille, J 585, 26 juin 1748.

⁽⁴⁾ *Artisans et commerçants*, 74.

De nombreux indices permettent de prendre la mesure de la diffusion des produits européens. Mentionnons par exemple la fondation en 1767, par deux marchands français, d'un établissement à Farṣūṭ, en plein Saïd, pour y vendre des draps ⁽¹⁾. Ou la fréquence de l'apparition des produits européens dans les successions de marchands de tissus indigènes : pour la période 1776-1798, sur 93 marchands de tissus dont nous avons relevé les successions (détaillants exceptés), 23 avaient des tissus européens dans leurs stocks (*ḡūḥ*, *ḡūḥ mulawwan*, *aṭlas ifranḡī*, *mudawwarāt ifranḡī* ...) ⁽²⁾ soit 24,7 % du nombre total, leurs successions représentant 5,5 millions de paras, soit 41,8 % du montant total des successions des 93 marchands, proportion qui indique bien leur importance économique (moyenne par succession 240.831 paras, contre 142.484 pour l'ensemble des commerçants en tissus). La place croissante du commerce des tissus étrangers se marque aussi par l'utilisation, dans les registres du *Maḥkama*, d'un nouveau vocable pour désigner ces commerçants spécialisés dans la vente des tissus importés d'Europe : dans les registres que nous avons dépouillés, à l'expression « tāḡir fī l-ḡūḥ » (négociant en tissu importé), succède, en 1741, *ḡūḥī*, qui est surtout fréquemment mentionné dans la dernière période du siècle, presque toujours à propos de commerçants chrétiens syriens.

Un des phénomènes les plus frappants de cette seconde moitié du XVIII^e siècle est en effet le rôle croissant que jouent, dans le grand commerce des tissus en Egypte, des marchands chrétiens d'origine syrienne dont l'essor est évidemment parallèle au développement du commerce des tissus importés, et dont la présence, de plus en plus marquée, atteste les progrès de la communauté chrétienne syrienne, surtout grecque catholique, au Caire. L'apparition de ces commerçants qui servaient d'intermédiaires entre les négociants étrangers et les boutiquiers indigènes, et la constitution d'un groupe socio-économique que l'on peut qualifier de « levantin » seront un des phénomènes caractéristiques de la pénétration européenne au XIX^e siècle, ce rôle étant tenu, dans les différents pays arabes, suivant les cas, par des chrétiens locaux ou étrangers ou par des israélites : il est très significatif d'assister à son développement dans l'Egypte du XVIII^e siècle. Entre 1776 et 1798, sur 93 commerçants en tissus dont nous avons relevé les successions, 11 appartenaient à cette communauté des chrétiens syriens. Cette proportion est remarquable; mais plus remarquable encore est le poids économique des chrétiens syriens puisque les successions cumulées de ces 11 commerçants (11,8 % du nombre total) s'élevaient à 4,4 millions de

⁽¹⁾ Archives Nationales, Le Caire, B 1 333, 7 mai 1767.

⁽²⁾ Dès l'époque de Maqrīzī le mot *ḡūḥ* désignait le drap importé d'Europe. Voir R. Dozy, *Diction-*

naire détaillé des noms de vêtements, Amsterdam, 1845, repr. Beyrouth, 127-131; également A. Raymond et G. Wiet, *Les marchés du Caire*, Le Caire, 1979, 168-170.

paras (33,5 % du montant total des successions). Représentant un peu plus du dixième des négociants en tissus, les chrétiens syriens disposaient donc du tiers du montant total des successions.

Cependant que la pénétration commerciale européenne faisait ainsi naître un nouveau groupe de marchands minoritaires, elle avait pour résultat d'affaiblir sensiblement la position des commerçants indigènes pour lesquels la présence des négociants chrétiens constituait un écran qui les excluait partiellement du commerce des tissus européens ⁽¹⁾. Le tableau qui suit nous paraît tout à fait concluant de ce point de vue :

		Nb.	Montant des suc- cessions en paras const.	Moyenne des successions
1679-1700	Egyptiens	39	3.973.133	101.875
	Etrangers	28	2.814.860	100.531
	total...	67	6.787.993	101.313
1776-1798	Egyptiens	48	3.619.894	75.414
	Etrangers	45	9.631.135	214.035
	{ dont : Etr. chrétiens	11	4.361.575	396.507 }
	{ Etr. musulmans	34	5.269.560	154.987 }
	total...	93	13.251.029	142.484
(détaillants exclus)				

Ce tableau confirme bien le déclin relatif et absolu (en fortune) des négociants égyptiens par rapport aux négociants étrangers orientaux et surtout par rapport aux chrétiens (10 Syriens et un Palestinien) : à la fin du XVII^e siècle, les Egyptiens représentent 58,2 % du nombre total des commerçants en tissus et possèdent 58,5 % des fortunes; un siècle plus tard, ils ne sont plus que 51,6 % et surtout leurs successions ne représentent que 27,3 % du total des successions. Ce déclin nous paraît lié au rôle croissant joué dans le commerce égyptien par celui des tissus importés d'Europe, qui leur échappait en partie.

Il serait naturellement nécessaire de pouvoir déterminer dans quelle mesure l'introduction massive de tissus européens au XVIII^e siècle a affecté la production locale. Le

⁽¹⁾ Sur les 23 commerçants qui s'occupaient de la vente de tissus européens dont nous avons trouvé les successions dans le *Mahkama* pendant les années 1776-1798, 9 (soit un peu plus du tiers), étaient égyptiens : le montant total de leurs successions ne représentait que 14,3 % du montant

des successions des 23 négociants. Les 6 chrétiens syriens figurant parmi ces 23 commerçants laissèrent des successions dont le montant global représentait 68,2 % du total. Les 8 non-Egyptiens restants totalisaient 17,4 % du montant des successions des 23 commerçants étudiés.

manque de statistiques sur la production égyptienne, la médiocrité de nos connaissances sur l'artisanat et son évolution ne nous permettent guère que de proposer des hypothèses. Nous pensons que la pénétration des étoffes européennes dans l'ensemble du Levant arabe, et en Egypte, affecta de deux manières la production égyptienne : — D'une part la concurrence de produits importés dont nous avons noté la remarquable stabilité de prix imposa peut-être le maintien de prix relativement bas pour la production locale, ce qui peut expliquer la baisse de qualité des toileries égyptiennes, que notent les consuls français, et qui, à son tour, avait pour résultat de rendre plus difficile encore l'écoulement de cette production à l'extérieur : « Les toileries ... se font si mauvaises qu'il y a à craindre que la Hollande et l'Espagne ne s'en dégoutent », note le consul de France en 1735⁽¹⁾. D'autre part, le développement des ventes de tissus européens dans le Levant devait fermer à l'artisanat égyptien des débouchés dont nous avons vu plus haut l'importance. De Marseille seule la moyenne des envois de draps au Levant et en Barbarie passa de 10.300 pièces en 1700-5 à 50.000 en 1784-89 (avec une pointe à 85.300 en 1763-73). Pour le Levant la valeur des draps expédiés par Marseille s'élevait en 1786-89 à 5.705.000 livres (soit 96.985.000 paras) et celle des autres articles textiles à 928.000 livres (soit 15.776.000 paras)⁽²⁾. Il est donc logique de suggérer que ces importations réduisirent sensiblement les débouchés que l'artisanat textile de l'Egypte trouvait traditionnellement dans les pays arabes, et en particulier en Syrie et au Maghreb.

Nous disposons de trop peu de séries importantes de successions d'artisans du textile pour pouvoir tenter de tirer des conclusions de l'évolution du niveau de ces successions, de la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e, sauf peut-être dans le cas des *ḥarīrī* / tisserands et marchands de tissus de soie et des *'aqqādīn*/passementiers qui sont fréquemment mentionnés dans les *daftar* du *Maḥkama* :

— pour les *ḥarīrī* :

	Nb.	Montant total des successions	Moyenne
1679-1700	13	839.264	64.559
1776-1798	13	448.951	34.535

⁽¹⁾ *Artisans et commerçants*, I, 230. L'index combiné des principales productions textiles locales (« batanouny », « dimitte », « menouf ») montre que, sauf des hausses du courte durée, le prix des tissus égyptiens resta assez stable (en monnaie constante), de 1700-1709 (indice 100) à 1776-1790,

(indice 119) alors que le prix du coton et du coton filé augmentait sensiblement, comme d'ailleurs l'ensemble des prix, du début à la fin du siècle (*Artisans et commerçants*, 53-80).

⁽²⁾ R. Paris, *Le Levant*, 545, 548, 556.

— pour les *‘aqqādīn* :

	Nb.	Montant des successions	Moyenne
1679-1700	7	277.930	39.704
1776-1798	10	145.194	14.519

La baisse du montant des successions moyennes que l'on note est de 46,5 % dans le cas des *ḥarīrī*, de 63,5 % dans celui des *‘aqqādīn*. Elle est supérieure à la baisse enregistrée pour l'ensemble des artisans d'un siècle à l'autre (38,5 %) et pourrait donc être interprétée comme un signe de la gravité particulière des difficultés rencontrées par cet artisanat du fait de l'expansion commerciale européenne.

4. LA PÉNÉTRATION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE : LA PRODUCTION DU SUCRE.

Le cas de l'«industrie» du sucre est particulièrement intéressant parce qu'il s'agit d'une activité fort ancienne, et qui avait gardé, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, une importance assez remarquable au Caire : le nombre, et l'importance, des successions de *sukkarī* relevées entre 1679 et 1700, témoignent de la place très exceptionnelle que cette activité avait alors ⁽¹⁾. Les *sukkarī* étaient les seuls artisans dont la fortune pouvait, dans certains cas, égaler celle des grands commerçants : de 1679 à 1700 nous avons relevé quatorze successions de *sukkarī*, d'un montant moyen de 147.649 paras, beaucoup plus élevé que celui des artisans (la moyenne des successions d'artisans, pendant cette période, était de 48.845 paras); deux de ces successions dépassaient 500.000 paras (518.632 paras en 1683; 662.701 en 1692), ce qui classait ces artisans à égalité avec beaucoup de *tuḡḡār* en café et en tissus. D'après Evliya Čelebi, il y avait au Caire 40 sucreries (*kārḥane-i šekerhane*) où travaillaient 300 personnes. Les treize sucreries (*maṭbaḥ al-sukkar*) que nous avons pu identifier étaient presque toutes localisées à l'intérieur de Qāhira, tout près de la rue principale de la Qaṣaba, localisation tout à fait anormale pour un artisanat, et qui témoigne à la fois de l'importance du rôle que jouait, au XVII^e siècle encore, ce métier qui fabriquait un produit de luxe, et de la prospérité des artisans qui s'y adonnaient. L'industrie égyptienne fournissait du sucre raffiné aux autres pays de l'Empire, notamment à Istanbul et à la Syrie, et l'Europe, jusqu'au XVII^e siècle, achetait du sucre dans le Levant : cette position d'exportateur gardée par l'industrie égyptienne du sucre, explique sans doute, en partie, la prospérité des *sukkarī* du Caire, à la fin du XVII^e siècle.

⁽¹⁾ Voir, sur l'industrie du sucre au Moyen Age, E. Ashtor « Levantine sugar industry in the later Middle Ages », *Israel Oriental Studies*, VII, 1977.

Le brusque changement de la situation au XVIII^e siècle est certainement lié aux conséquences du développement de la culture du sucre aux Antilles et à la création, à Marseille, de raffineries qui s'ajoutèrent à celle qui existait en 1700, et qui étaient ouvertes pour satisfaire aux besoins de l'exportation (premier tiers du XVIII^e siècle). En 1754 il y avait quatorze raffineries à Marseille : dès cette époque, la ville était devenue un centre très actif de réexportation, essentiellement vers les marchés de consommation méditerranéens. Marseille réexportait alors vers le Levant 2.677.345 livres-pesant de sucres terrés, 121.191 livres-pesant de sucre brut, et ses raffineries produisaient 1.902.595 livres-pesant de sucre dont 701.952 pour l'exportation, sur lesquelles près des deux-tiers étaient dirigés vers le Levant. En 1750-55 les envois au Levant se montaient à une moyenne de 19.510 quintaux valant 980.000 livres, c'est-à-dire 6,7 % des envois marseillais au Levant. Les principaux clients de Marseille étaient les provinces septentrionales de l'Empire ottoman : Smyrne (40 %) et Constantinople (28 %). Le marché d'Alep absorbait 15,5 % de ces ventes, et, par Alep, le sucre marseillais gagnait la Perse. Malgré la production égyptienne, les raffineries marseillaises trouvaient aussi des acheteurs dans les provinces méridionales de l'Empire, et même au Caire qui en 1750-54 acheta pour 9.500 livres de sucre, 1 % du total de ses importations. A la même époque, les produits de Trieste et de Fiume, de qualité moindre, mais meilleur marché, s'introduisaient aussi dans le Levant. Dans la deuxième moitié du siècle, les quantités de sucre vendues par Marseille dans le Levant augmentèrent sensiblement : en 1786-1789 leur valeur atteignait 1.620.000 livres (9,7 % des exportations marseillaises vers le Levant). Sur le marché syrien Marseille vendait alors pour 243.000 livres de sucre. Vers Constantinople le chiffre des exportations était passé de 277.000 livres en 1750-1754 à 671.000 en 1786-1789. Sur ces ventes de sucre la part de l'Egypte était passée à 75.000 livres (soit un vingtième du total). D'Italie du sucre arrivait également en quantités notables : en 1786 Livourne en introduisait à Alexandrie pour 118.800 livres (soit 11,6 % des ventes de cet Etat en Egypte)⁽¹⁾. D'après les consuls, la pénétration du sucre marseillais sur le marché égyptien était due en partie à l'insuffisance du sucre égyptien et à « sa qualité si basse qu'elle méritait peu d'attention », sans doute en raison d'une technique qui avait peu évolué depuis le Moyen Age et qui était maintenant jugée archaïque par les Européens⁽²⁾.

Il se produisait donc pour le sucre une évolution qui était à peu de chose près celle que nous avons relevée pour le café : le sucre européen envahissait le Levant et chassait

⁽¹⁾ *Artisans et commerçants*, 233, 314-315. Evliya Çelebi, *Seyahatname*, X, 367. G. Rambert, *Les colonies*, 381-392; R. Paris, *Le Levant*, 557-559.

⁽²⁾ *Description de l'Egypte, Explication des planches*, VII, moulin à sucre.

progressivement le sucre égyptien de ses marchés traditionnels, en raison sans doute de sa meilleure qualité et de son prix avantageux. Même en Egypte les quantités importées commençaient à augmenter sensiblement.

Une telle situation ne pouvait qu'avoir des répercussions sur la position des *sukkari* du Caire dont nous avons vu plus haut la prospérité à la fin du XVII^e siècle. La dégradation régulière de l'artisanat du sucre, vraisemblablement en raison de la pénétration commerciale européenne, se lit avec une netteté impressionnante dans les moyennes que nous pouvons dresser d'après les successions des *daftar* des *Maḥkama* du Caire. Diminution du nombre des *sukkari*, de la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e : entre 1776 et 1798 7 successions de *sukkari* seulement (contre 14 un siècle plus tôt). Effondrement de la valeur de leurs successions : 57.014 paras en moyenne, entre 1776 et 1798, contre 147.649 un siècle plus tôt, soit une diminution de près des deux tiers ! Si, au XVII^e siècle, les *sukkari* pouvaient se comparer aux *tuḡḡār* en ce qui concerne leur position matérielle, au XVIII^e siècle, ils rentraient dans le rang, à l'intérieur d'un artisanat qui était écrasé par les activités commerciales. Le tableau suivant donne une image très frappante de ce déclin de l'artisanat du sucre au Caire, à travers le recul régulier des fortunes des *sukkari* :

	Nombre de successions <i>sukkari</i>	Montant	Moyenne
1650-1700	18	3.114.473	173.026
1701-1750	9	994.974	110.552
1751-1798	11	627.736	57.067

Les beaux jours de l'activité des *sukkari* étaient révolus. De même que le café des Iles menaçait un commerce plus que séculaire, qui avait fait la prospérité des *tuḡḡār*, le sucre des plantations occidentales chassait le sucre égyptien et venait le concurrencer en Egypte même.

CONCLUSIONS

En partant des trois cas que nous venons de présenter nous avons essayé de montrer comment la pénétration occidentale avait pu, dès le XVIII^e siècle, affecter en profondeur l'économie de l'Egypte.

Il est naturellement utile de revenir sur les raisons qui expliquent le succès remporté par les produits européens sur les marchés égyptiens et proche-orientaux, succès qui aboutit, dans certains cas, à une substitution partielle ou complète des produits importés

aux produits locaux. L'élément décisif paraît avoir été, dans la plupart des cas, le prix avantageux des produits européens (c'est bien le cas en particulier pour le café des îles, les tissus européens ou le sucre), quand bien même ces produits étaient jugés d'une qualité inférieure à celle des produits locaux (comme dans le cas du café) ou étaient moins bien adaptés au goût local. Les autres facteurs de ce succès étaient l'excellence de la fabrication (et la stabilité de la qualité des produits offerts) et l'habileté de la technique commerciale. Très visiblement l'Égypte commençait à souffrir des effets d'une technologie qui n'avait guère évolué depuis le Moyen Âge, et était maintenant dépassée par la technique européenne, quelle que fût la qualité des artisans. Tout permet aussi de supposer que le succès des produits occidentaux, en particulier dans le domaine des fabrications de luxe, était déjà en partie dû à un effet de « mode » qui faisait apparaître le produit importé comme plus raffiné et contribuait au prestige de son acheteur : un « effet-démonstration » qui était sensible bien avant que l'Occident ait pu véritablement imposer ses façons d'être et de paraître au reste du monde. Les produits européens, en dehors de leurs qualités intrinsèques, étaient aussi imposés par une organisation commerciale qui contrastait avec la routine dans laquelle s'enlisait le commerce indigène. Dans le cas des tissus par exemple, la composition d'une balle offerte par les marchands français variait naturellement suivant la clientèle visée (gens du peuple ou gens riches) mais aussi suivant la destination du commerce (des assortiments spéciaux étaient prévus pour les caravanes du pèlerinage)⁽¹⁾. Le commerce européen tirait un large profit de quelques atouts précieux : domination écrasante de la navigation européenne dans le commerce méditerranéen et même dans le cabotage, d'un port du Levant à l'autre (la « caravane »); présence dans les Echelles de communautés de marchands européens qui pouvaient diffuser leurs produits avec l'appui énergique des Consuls, alors que les commerçants orientaux étaient tenus à l'écart des places commerciales européennes avec une opiniâtreté dont permettent de juger les réactions vigoureuses qui se produisirent dans la Nation française au Caire chaque fois que des tentatives furent faites, par des chrétiens indigènes, pour établir des comptoirs réguliers à Marseille. Cette présence sur place constituait évidemment un avantage considérable d'autant plus que les Européens pouvaient bénéficier de l'appui de minoritaires qui les introduisaient sur les marchés locaux.

Les effets de cette pénétration sont tout aussi évidents. La diffusion progressive dans le Levant de produits européens de grande consommation (et non plus seulement de produits de luxe) chassa progressivement les Égyptiens des marchés où ils avaient jadis écoulé les produits de leur artisanat (tissus, sucre) ou les produits dont l'Égypte assurait

⁽¹⁾ R. Paris, *Le Levant*, 546.

le transit (café, épices, tissus orientaux). L'invasion européenne ne se borna pas à cette conquête graduelle des débouchés extérieurs : un certain nombre de produits occidentaux commencèrent à entrer, plus ou moins massivement, sur le marché égyptien lui-même. L'évolution est évidente pour les tissus, les toiles européennes se révélant, après 1750, comme des produits de grande diffusion, jusque dans les milieux populaires; pour le café et pour le sucre, le renversement des courants s'esquissa également au XVIII^e siècle. Les résultats, qu'il ne nous a pas toujours été possible de cerner avec précision (et surtout de chiffrer), furent le déclin des commerçants indigènes, à commencer par les *tuġġār* en café et en tissus, mais aussi, certainement, le déclin des artisans égyptiens; il est parfaitement perceptible dans le cas de l'artisanat du sucre. Cette pénétration s'accompagna, on l'a vu, du développement d'un groupe d'intermédiaires minoritaires, dont l'existence traduisait la prépondérance économique de l'Europe, et qui facilitait à celle-ci la conquête des marchés locaux.

Dès avant la fin du XVIII^e siècle, l'impact du mercantilisme européen avait donc commencé à être sensible sur l'économie et sur la société de l'Égypte. A l'intérieur, l'influence européenne contribuait à saper les bases de l'économie de l'Égypte en aggravant la crise que traversait l'artisanat égyptien. Au dehors, la pénétration occidentale préparait la rupture des courants intérieurs de l'Empire ottoman. Ainsi s'amorçait la substitution au schéma traditionnel, dans lequel les courants qui unissaient les uns aux autres les pays de l'Empire étaient les plus importants, d'un schéma nouveau, dans lequel les relations commerciales allaient être centrées sur l'Europe, alors devenue le pôle principal du commerce méditerranéen. Cependant il ne s'agissait encore que du début d'une évolution qui allait se préciser au XIX^e siècle : le temps des ruptures ne faisait que s'annoncer au XVIII^e siècle.